

En février 2013, 65 % des jeunes ont un emploi sept mois après la fin de leur apprentissage

■ En février 2013, sept mois après leur sortie de formation en centre de formation d'apprentis (CFA), 65 % des apprentis ont un emploi. Les autres sont au chômage ou inactifs. La situation d'emploi est un peu moins favorable que celle observée en 2012.

Le diplôme demeure toujours déterminant dans l'insertion des jeunes : plus des trois quarts des diplômés d'un BTS travaillent contre un tiers des sortants sans aucun diplôme.

Le taux d'emploi varie substantiellement d'une académie à l'autre, en lien avec le contexte économique local et les différences de niveau de formation des sortants.

ÉRIC CHAN-PANG-FONG, DEPP A1

■ En février 2013, sept mois après la fin de leurs études professionnelles en CFA ([VOIR « DÉFINITIONS »](#)), 65 % des apprentis ont un emploi, 30 % sont au chômage et 5 % sont inactifs ([FIGURE 1](#)).

2013 : un peu moins favorable pour l'emploi des sortants d'apprentissage

La situation économique générale se ressent sur l'emploi des jeunes : le taux d'emploi des apprentis baisse de nouveau en 2013 (- 4 points par rapport à 2012), après une petite amélioration en 2011 et 2012.

Lorsqu'ils travaillent, une grande majorité des jeunes ont un emploi à durée indéterminée (EDI, 59 %) ou à durée déterminée (EDD, 26 %), et plus rarement un emploi aidé (8 %) ou exercé dans le cadre d'un contrat d'intérim (7 %) ([FIGURE 2](#)).

Cette répartition identique à celle de 2012 est différente de celle observée avant la crise. La part des EDI était alors de 65 % et celle des EDD de 20 %. L'intérim, premier levier d'ajustement des emplois en période de conjoncture défavorable, ne varie pas beaucoup dans l'emploi des sortants d'apprentissage, que ce soit avant ou après la crise. Malgré l'augmentation des entrées en emploi aidé marchand ou non marchand

1 – Situation au 1^{er} février 2013 des sortants d'apprentissage selon le plus haut diplôme obtenu (%)

	En emploi	Au chômage	Inactifs	Répartition en structure
Sans aucun diplôme	34,8	55,7	9,5	4,6
Brevet des collèges, CFG (1)	34,1	55,3	10,6	3,6
CAP ou BEP	53,7	40,9	5,4	33,4
Baccalauréat professionnel	72,7	22,9	4,5	23,9
Baccalauréat technologique	74,5	19,6	5,8	3,6
BTS	77,9	17,6	4,4	13,1
Diplômes de niveaux I et II	77,4	18,4	4,2	17,9
Ensemble	64,9	29,9	5,2	100,0
<i>Rappel au 1^{er} février 2012</i>	<i>68,8</i>	<i>26,3</i>	<i>4,9</i>	<i>100,0</i>

(1) CFG : certificat de formation générale.

Lecture : au 1^{er} février 2013, 77,9 % des apprentis titulaires d'un BTS sont en emploi.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Guadeloupe. Sortants d'une année terminale de formation ou de première professionnelle en CFA, interrogés sept mois après la fin des études.

Source : MEN-MESR DEPP, Enquête IPA 2013

2 – Répartition des types de contrats parmi les apprentis en emploi par plus haut diplôme (%)

Parmi les sortants en emploi	EDI	Intérim	EDD	Emploi aidé
Sans aucun diplôme	53,1	10,3	30,4	6,3
Brevet des collèges, CFG (1)	45,1	13,5	34,7	6,8
CAP ou BEP	53,2	8,5	31,1	7,3
Baccalauréat professionnel	61,6	7,2	24,7	6,6
Baccalauréat technologique	57,5	4,3	31,6	6,6
BTS	57,3	8,0	22,1	12,6
Diplômes de niveaux I et II	64,6	5,2	23,6	6,7
Ensemble	58,5	7,3	26,4	7,7

Rappel au 1^{er} février 2012

Lecture : au 1^{er} février 2013, parmi les sortants d'apprentissage en emploi, 61,6 % titulaires d'un baccalauréat professionnel sont en emploi à durée indéterminée (EDI).

Champ : France métropolitaine + DOM hors Guadeloupe. Sortants d'une année terminale de formation ou de première professionnelle en CFA, interrogés sept mois après la fin des études.

Source : MEN-MESR DEPP, Enquête IPA 2013

en 2012, les apprentis sont proportionnellement moins nombreux à être bénéficiaires en 2013. Les diplômés de BTS sont ceux qui profitent le plus de ce type de contrats parmi les sortants d'apprentissage ; ils sont les seuls dont la part augmente en 2013.

Un taux d'emploi toujours faible pour les peu diplômés

Le niveau d'études reste déterminant pour l'entrée dans le monde du travail : moins les jeunes sont diplômés, moins ils ont de chances de trouver un emploi. Ainsi, quelques mois après la fin des études, 35 % des sortants de CFA sans aucun diplôme ont un emploi en 2013. Toutefois, cette proportion baisse moins en 2013 que celles de l'ensemble des sortants d'apprentissage. La baisse la plus forte concerne les sortants avec le seul brevet (DNB), dont le taux d'emploi perd 11 points et qui ont, de ce fait, en 2013, un taux d'emploi équivalent aux sans diplôme. Ils sont également les plus touchés par l'inactivité : 10 % des moins diplômés sont sans emploi et n'en recherchent pas. Ce n'est qu'à partir d'un diplôme de CAP ou de BEP que le taux d'emploi dépasse 50 %, atteignant plus de 70 % pour les titulaires du baccalauréat et près de 80 % pour les diplômés d'un BTS ou de niveau I ou II.

Un peu plus d'un jeune sur deux (55 %), sortant d'apprentissage sans diplôme ou possédant uniquement le brevet des collèges, est au chômage (sans emploi et en recherchant un) en 2013.

Un taux d'emploi plus favorable dans le secteur des services

Parmi les sortants d'une formation en apprentissage, le taux d'emploi après une formation dans le secteur des services (67 %) est globalement supérieur à celui après une formation dans le secteur de la production (64 %) (FIGURE 3). C'était l'inverse avant la crise : les taux d'emploi s'établissaient respectivement à 74 % et 77 % en 2008.

Le secteur de la production est le premier touché en cas de difficultés. De fait, le taux d'emploi des jeunes apprentis a davantage baissé pour ceux ayant une formation dans la production (- 4,3 points) que dans les services (- 3,5 points). Cela est dû au fait que les jeunes sortent plus souvent sans diplôme d'une spécialité de la production. Inversement, le secteur des services est celui qui embauche le plus les jeunes les moins diplômés : le taux

d'emploi est proche de 40 % pour les non-diplômés et pour les diplômés du brevet. Les filles sont beaucoup plus nombreuses dans le secteur des services que dans la production (85 % contre 15 %). À niveau de diplôme donné, leur taux d'emploi est plus faible avec un diplôme de la production. Les garçons sont, eux, beaucoup plus nombreux à avoir suivi une formation dans la production que dans les services (74 % contre 26 %). De plus, leur situation d'insertion varie selon le diplôme. En 2013, les garçons sortant avec un CAP ont les mêmes chances d'avoir un emploi après une formation du secteur de la production que des services. Ceux ayant au moins le baccalauréat ont plus souvent un emploi après une formation du secteur de la production. C'est l'inverse pour les garçons sans diplôme ou avec seulement le brevet, qui ont plus souvent un emploi après une formation dans les services.

Sept mois après la fin des études, les filles sont légèrement moins en emploi en 2013 que les garçons (64 % contre 66 %). Le moindre emploi des filles s'observe dans les deux secteurs de formation et pour tous les diplômes, à l'exception des titulaires d'un baccalauréat technologique.

De fortes différences selon les diplômes et les spécialités préparés

Le taux d'emploi sept mois après la fin des études dépend fortement non seulement du niveau de diplôme préparé

3 – Taux d'emploi au 1^{er} février 2013 par secteurs de formation selon le sexe et le plus haut diplôme obtenu (%)

	Ensemble		Filles		Garçons		Ensemble		
	Filles	Garçons	Production	Services	Production	Services			
Sans aucun diplôme	33,0	35,3	31,9	41,7	30,6	33,8	32,0	53,6	34,8
Brevet des collèges, CFG	33,7	34,3	32,0	38,4	33,1	33,8	31,9	45,7	34,1
CAP ou BEP	47,0	56,3	55,1	50,6	42,0	48,3	56,3	56,3	53,7
Baccalauréat professionnel	66,2	75,8	76,1	67,6	63,8	66,6	77,1	69,7	72,6
Baccalauréat technologique	77,1	70,8	70,9	75,9	67,9	78,2	71,8	69,6	74,5
BTS	74,8	79,9	81,2	75,2	73,3	75,1	82,4	75,4	77,9
Diplômes de niveaux I et II	76,1	78,6	78,5	76,9	73,8	76,5	80,1	77,5	77,4
Ensemble	63,5	65,6	63,5	66,5	57,9	64,6	64,2	69,8	64,9

Lecture : au 1^{er} février 2013, 47 % des filles titulaires d'un CAP ou d'un BEP dans le secteur de la production sont en emploi.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Guadeloupe. Sortants d'une année terminale de formation ou de première professionnelle en CFA, interrogés sept mois après la fin des études.

Source : MEN-MESR DEPP, Enquête IPA 2013

mais aussi de sa spécialité. Par exemple, parmi les sortants de formation dans la production, le taux d'emploi des jeunes ayant un baccalauréat professionnel varie de 65 % pour la spécialité des technologies industrielles à 82 % dans la spécialité du bâtiment ou celle du génie civil (**FIGURE 4**).

Pour une spécialité donnée, l'insertion peut être très favorable pour un niveau de diplôme et faible pour un autre. Ainsi, pour les formations en « Structures métalliques », le taux d'emploi est un des plus élevés pour les apprentis titulaires d'un BTS (87 %), alors que le baccalauréat professionnel dans la même spécialité a un des taux d'emploi les plus faibles parmi l'ensemble des titulaires d'un baccalauréat professionnel en production. Le même constat existe parmi les spécialités des services. Deux spécialités ont des taux d'emploi nettement supérieurs à la moyenne : l'informatique (82 %) et la santé (85 %). La première offre des taux d'emploi supérieurs à la moyenne avec un BTS ou un diplôme plus élevé, mais forme peu de jeunes en deçà du BTS. La seconde offre des taux

d'emploi plus favorables que la moyenne à partir d'un CAP.

Près d'un tiers des jeunes ayant un emploi ont contacté l'entreprise où ils étaient apprentis ou stagiaires

Travailler dans l'entreprise où l'on a fait son apprentissage ou un stage est fréquent. Parmi l'ensemble des démarches effectuées pour trouver le poste que les jeunes occupent actuellement, reprendre contact avec son ancien employeur est la démarche la plus souvent citée (32 %). Viennent ensuite les candidatures spontanées (18 %), devant les relations personnelles (12 %) et l'inscription à Pôle Emploi (12 %). Pour les apprentis diplômés du seul brevet des collèges, les candidatures spontanées et l'inscription à Pôle Emploi constituent d'aussi bons moyens pour obtenir un emploi que la reprise de contact avec leur ancienne entreprise (respectivement 19 %, 18 % et 22 % des démarches ayant

abouti à un emploi). En revanche, pour les diplômés d'un BTS ou d'un diplôme plus élevé, la reprise de contact est de loin la démarche la plus fructueuse. Les filles ont plus recours à la candidature spontanée pour trouver un emploi que les garçons (22 % contre 16 %).

Inactivité des apprentis : des raisons très variées

L'inactivité concerne les jeunes en stage et ceux qui n'ont pas d'emploi et n'en recherchent pas. 5 % des jeunes sortants d'apprentissage sont inactifs : 2 % sont en stage et 3 % sans emploi sans en rechercher un. L'inactivité est la plus forte pour les jeunes sans diplôme de l'enseignement secondaire : environ 10 % des sortants sans aucun diplôme et des détenteurs du seul brevet. Presque la moitié sont alors en stage. L'inactivité est plus rare chez les jeunes diplômés d'un baccalauréat professionnel, d'un BTS ou d'un diplôme supérieur (4 %).

4 – Taux d'emploi au 1^{er} février 2013 selon le domaine de spécialité et le plus haut diplôme obtenu (%)

	Sans aucun diplôme	Brevet des collèges, CFG	CAP ou BEP	Baccalauréat professionnel	Baccalauréat technologique	BTS	Diplômes de niveaux I et II	Ensemble
Agriculture	39,8	41,8	50,2	69,9	66,0	79,1	78,7	62,3
Alimentation	27,5	28,3	55,1	79,7	77,0	80,5	76,2	56,9
Bâtiment	26,3	25,6	55,2	82,4	ns	ns	ns	56,6
Bois	30,8	34,3	61,4	80,8	ns	ns	ns	63,3
Électricité	40,8	ns	50,0	74,1	ns	82,9	82,4	66,0
Génie civil	ns	ns	69,9	82,4	ns	85,8	88,8	78,3
Mécanique automobile	35,4	ns	48,9	77,9	ns	86,1	ns	63,1
Mécanique générale	ns	ns	51,1	74,0	ns	80,8	81,0	74,7
Énergie, chimie	ns	ns	62,0	77,7	ns	83,5	76,8	71,1
Structures métalliques	25,2	ns	56,2	73,9	ns	87,0	ns	60,9
Technologies industrielles	ns	ns	ns	64,8	ns	77,9	73,6	74,6
Ensemble production	31,9	32,0	55,1	76,1	70,9	81,2	78,6	63,5
Coiffure, esthétique	15,3	12,0	42,0	69,4	69,9	ns	ns	54,4
Comptabilité, finance	ns	ns	ns	68,1	68,6	78,2	78,1	77,3
Hôtellerie-restauration	35,8	35,4	52,8	74,7	ns	73,3	77,4	60,4
Informatique	ns	ns	ns	ns	ns	75,5	85,2	82,0
Santé	ns	ns	76,2	83,7	85,5	90,5	89,8	85,1
Secrétariat	ns	ns	47,3	49,5	ns	65,2	72,1	60,5
Services à la collectivité	ns	ns	ns	61,6	ns	73,9	67,0	61,1
Social	ns	ns	61,2	74,4	73,8	77,5	80,3	67,7
Transport	ns	ns	70,4	73,1	ns	76,9	78,8	72,7
Vente	35,1	28,6	44,3	63,3	62,9	73,5	71,8	60,3
Ensemble services	41,7	38,4	50,6	67,6	75,9	75,2	77,0	66,5

ns : non significatif.

Lecture : au 1^{er} février 2013, 79,1 % des sortants de lycée titulaires d'un BTS dans le domaine de spécialité de l'agriculture sont en emploi.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Guadeloupe. Sortants d'une année terminale de formation ou de première professionnelle en CFA, interrogés sept mois après la fin des études.

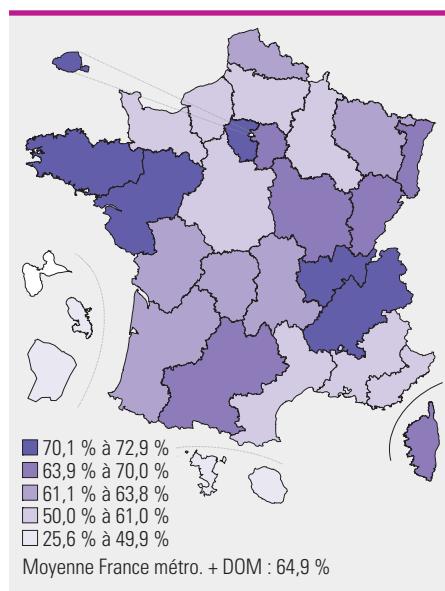
Source : MEN-MESR DEPP, Enquête IPA 2013

Parmi les inactifs sans emploi et n'en recherchant pas, la raison de l'inactivité n'est pas la même pour les filles et les garçons. Pour les filles, il s'agit le plus souvent (38 % des raisons citées) de l'attente d'un événement familial (naissance d'un enfant par exemple), surtout pour les filles les moins diplômées (70 % des raisons citées par elles). Alors que pour les garçons, la raison principale citée est l'attente d'une autre formation (26 %) ou une autre raison (27 %) ; il s'agit alors le plus souvent de l'attente d'un engagement dans l'armée ou d'un départ à l'étranger.

Des situations d'insertion contrastées selon les académies

La part des jeunes en emploi quelques mois après la fin des études en CFA dépasse 70 % dans six académies : Versailles, Paris, Rennes, Lyon, Nantes et Grenoble (FIGURE 5). Seules les académies des DOM ont un taux d'emploi inférieur à 50 %. Ces différences sont à relier au niveau d'études des jeunes

5 – Taux d'emploi au 1^{er} février 2013 par académie (%)



Champ : France métropolitaine + DOM hors Guadeloupe.
Sortants d'une année terminale de formation ou de première professionnelle en CFA, interrogés sept mois après la fin des études.

Source : MEN-MESR DEPP, Enquête IPA 2013

sortants, qui diffère d'une académie à l'autre, mais aussi au contexte économique local, facteur déterminant de l'insertion professionnelle des jeunes. ■

SOURCE

L'enquête Insertion professionnelle des apprentis (IPA) de la DEPP existe depuis le début des années 1990. Elle rend compte de la première insertion professionnelle des sortants des formations professionnelles d'apprentissage, sept mois après la fin de leur formation. Cette enquête est réalisée auprès des apprentis, inscrits dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage, sortants de CFA, quel que soit leur ministère de tutelle. Le taux de réponse est d'environ 50 %. Les résultats présentés ici sont redressés et pondérés pour représenter au final la situation de l'ensemble des sortants au niveau national (France métropolitaine et DOM, hors Guadeloupe). Les jeunes ayant déclaré poursuivre des études, en apprentissage ou non, ont été retirés du champ de l'enquête.

La classe suivie peut être une classe terminale de formation ou une classe intermédiaire, première année de CAP par exemple. Toutefois, cette étude porte sur les seuls sortants d'une année terminale de formation ou d'une première professionnelle, pour se caler sur le champ plus restreint de l'enquête sur l'insertion à sept mois des jeunes sortants de formations technologiques ou professionnelles des lycées (IVA).

en savoir plus

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

DÉFINITIONS

Les sortants d'apprentissage : les jeunes, inscrits dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage, sortants de CFA (quel que soit leur ministère de tutelle), en classe terminale de formations professionnelles ou en première professionnelle (CAP, BEP, MC, BT, baccalauréat professionnel, BTS, licence, master etc.) ou dans une formation complémentaire post-niveaux V, IV et III, de formations professionnelles spécifiques telles que les CAP, BEP, baccalauréat professionnel et BTS en un an et de formations aux métiers d'art (tels que les BMA, DMA, DSAA) ; ils peuvent continuer leur scolarité ou non. Ils sont considérés comme sortants s'ils ne sont plus inscrits l'année scolaire suivante et déclarent ne pas poursuivre d'études (sous statut scolaire ou d'apprenti) lors de l'enquête menée au 1^{er} février.

Taux d'emploi : le taux d'emploi est la part des sortants d'apprentissage qui se déclarent en emploi.

Taux de chômage : c'est la part des personnes qui se déclarent être sans emploi et en

rechercher un parmi l'ensemble des sortants d'apprentissage qui sont en emploi ou au chômage. On rapporte donc ici le nombre de chômeurs aux seuls jeunes en emploi ou au chômage, et non à l'ensemble des sortants (y compris inactifs). Dans l'enquête, un chômeur est une personne qui n'a pas d'emploi et en recherche un. Ce n'est pas la définition du BIT (un chômeur est une personne de 15 ans ou plus qui répond simultanément aux trois critères suivants : être sans emploi – ne pas avoir travaillé ne serait-ce qu'une heure durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; et avoir activement cherché un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de 3 mois).

Emploi à durée indéterminée (EDI) : CDI, fonctionnaire, engagé dans l'armée, travaillant à son compte.

Emploi à durée déterminée (EDD) : CDD, aide familial.

Emploi aidé : contrat de professionnalisation, contrat unique d'insertion (CUI), contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat initiative-emploi (CIE), emploi d'avenir.

Inactifs : jeunes sortants d'apprentissage qui sont en stage ou sans emploi et n'en recherchant pas.

Le plus haut diplôme obtenu, quelle que soit la dernière classe fréquentée, est utilisé, dans cette étude, pour décrire le niveau de formation. Ce n'est pas forcément le dernier diplôme préparé. Par exemple, un élève ayant préparé un baccalauréat professionnel et ayant échoué à l'examen sera classé dans la catégorie « CAP ou BEP » si l'a obtenu préalablement un de ces deux diplômes. Il aura donc le même niveau de diplôme qu'un élève sortant d'une classe de CAP ayant obtenu son diplôme et n'ayant pas préparé le baccalauréat professionnel.

Les bacheliers professionnels : dans cette analyse, sont considérés comme tels les jeunes titulaires d'un baccalauréat professionnel (65,6 % de cette catégorie en 2013) ; un brevet de technicien (BT, 1,3 %) ; un brevet professionnel (BP), un brevet de maîtrise (BM) ou un brevet des métiers d'art (BMA) (33,1 %).

Les CAP-BEP : dans cette analyse, sont considérés comme tels les jeunes titulaires d'un CAP (77,2 % de cette catégorie en 2013) ; un BEP (15,9 %) ou une mention complémentaire à l'un de ces diplômes (6,9 %). ■